



#### BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 13 novembre 2000.

« D'argent, à un pal d'azur, chargé d'une rose du premier et accosté de six rochers du second, 3 et 3.»

#### TOPONYMIE :

Le nom est d'origine latine "Rivus", le ruisseau et "Petra" la pierre au pluriel. Roupperroux est donc le ruisseau dans les pierres.

### ROUPERROUX

#### EXPLICATIONS :

L'argent et l'azur identifient la commune par les deux matières qui le caractérise : L'eau du ruisseau du Gassel et de la rivière Sarthon qui traversent son territoire, et les cailloux ou la pierre pour la deuxième partie du nom du village.

En plus des couleurs, ces éléments sont clairement représentés par les cailloux et le pal.

La rose est le symbole principal de la Vierge, sainte patronne du village de Roupperroux.

Les ornements sont deux branches de chêne de sinople, fruitées d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'argent pour représenter la forêt d'Ecouvres qui se trouve sur le territoire communal ainsi que le bois de Mallet.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

#### PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le pal, les rochers et la rose.

Le pal est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les sept que compte l'écu dans sa largeur.

Le terme du premier indique que l'élément est de la première couleur ; celui du second de la deuxième.

Le terme accosté indique que les rochers sont placés sur les côtés du pal et l'indication 3 et 3 signale qu'ils sont positionnés 3 par trois.

#### ARMES UTILISÉES :

Le blason de Roupperroux a été réalisé sans reprendre d'armoiries de famille.

#### HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Roupperroux n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.